



# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossigny

**Au centre de cette image,  
on voit le hêtre pourpre  
qui est inscrit à l'inventaire  
cantonal  
des arbres  
remarquables.**



## Inventaire des arbres remarquables

**COSSONAY** Le 1er janvier 2023 est entrée en vigueur la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP). Parmi la quantité de sujets traités par cette loi, le Canton demande aux communes d'élaborer un règlement communal de protection du patrimoine arboré et de recenser les arbres remarquables à inscrire à l'inventaire cantonal. Le règlement est à l'heure actuelle soumis au Conseil communal.

Au niveau de l'inventaire, le projet a débuté au printemps 2024 sous la direction de Jean-Claude Challet, municipal en charge, épaulé par un consultant externe spécialisé en la matière. Selon une liste de critères définis par le Canton, les arbres sur le territoire communal, hors forêt, ont été évalués en fonction de leur essence,

de la circonférence de leur tronc, du développement de leur couronne, ainsi que de leur intérêt écologique, historique, social et paysager. Les critères sont pondérés et permettent à l'arbre évalué d'obtenir un certain nombre de points. À partir de 15 points, un arbre peut prétendre à une place dans l'inventaire cantonal des arbres remarquables. Une présélection de 21 arbres a ainsi été soumise aux autorités cantonales.

Après évaluation du Canton, treize arbres ont été retenus et inscrits à l'inventaire cantonal des arbres remarquables.

### Soutien financier de l'Etat

Par cette inscription, les treize arbres en question – en plus d'être protégés comme tous les arbres dont la circonférence est égale ou

supérieure à 40 cm (mesurée à un mètre du sol) – bénéficient d'un soutien financier de l'État. Selon la LPrPNP, les frais d'entretien courant de ces arbres restent à charge des propriétaires fonciers, mais la Direction générale de l'environnement peut participer financièrement aux frais d'études sanitaires, ainsi qu'aux mesures spéciales de soins (haubanage, amélioration des conditions du sol, taille de sécurité, etc.) pour prolonger la durée de vie de ces arbres. Toute intervention sur un arbre remarquable dépassant l'entretien courant, y compris sur son système racinaire,

à savoir une intervention d'adaptation, de conversion ou de restructuration visant à adapter le volume et la forme de l'arbre en raison de contraintes de place, ou à en modifier sa structure même, doit faire

l'objet d'une autorisation préalable de la Direction générale de l'environnement.

### Fiche d'identité propre

La moitié des arbres retenus sont des noyers et des tilleuls, mais on retrouve également un frêne commun, un saule blanc, un chêne pédonculé, un marronnier commun, un griottier et un hêtre pourpre. Tous ces arbres sont répertoriés dans le guichet cartographique cantonal, accessible depuis le site de l'État de Vaud ([www.vd.ch](http://www.vd.ch)), en recherchant la rubrique «Patrimoine arboré».

Chaque arbre dispose d'une fiche d'identité propre, comportant entre autres sa photo, sa localisation, ses caractéristiques et les critères pour lesquels il est considéré comme remarquable. ■

# COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossionay



## EN BREF

### Lundi du Jeune Fédéral - Fermeture des services communaux

À l'occasion du Jeune Fédéral le lundi 22 septembre 2025, les services communaux seront fermés. Réouverture dès le mardi matin, selon les horaires habituels.



### Création d'un parc à chiens dans la zone en Marche

Un parc à chiens a ouvert ses portes dans la zone «En Marche». Toute personne intéressée est invitée à contacter le greffe municipal qui lui communiquera les informations pratiques quant à l'utilisation de ce nouvel espace.



### Cyclomania Défi cycliste Cossionay

Cyclomania est une action de PRO VELO Suisse, l'association nationale de défense des intérêts des cyclistes, dont l'objectif est la promotion du vélo en milieu urbain. La Commune de Cossionay a décidé de renouveler l'expérience de l'année dernière et de participer à l'édition 2025 du défi qui se déroulera du 1er au 30 septembre. Le but de l'action est d'encourager la population à utiliser davantage le vélo au quotidien. En se déplaçant à vélo, les participant(e)s récoltent des points qui leur permettent de gagner des prix. Vous trouverez plus d'informations sur le site de la Commune, rubrique «Actualités». Les inscriptions sont toujours ouvertes!

LA MUNICIPALITE

### Du nouveau pour les senior(e)s de Cossionay !



Qu'on se le dise, chez les seniors de Cossionay, ça bouge. Depuis septembre 2024, un projet «Actions communautaires» se développe dans la commune. Lancée par les autorités communales en collaboration avec Pro Senectute Vaud, la démarche vise à permettre aux senior(e)s de devenir acteurs et actrices de la mise en œuvre de leurs idées et non seulement bénéficiaires de prestations. Elle a démarré en octobre par une séance à CossArena à laquelle ont été invité(e)s toutes les personnes de 60 ans et plus. À cette occasion, ils (et elles) ont pu s'exprimer sur ce qui est plaisant, ou déplaisant, à Cossionay et faire une liste à la Prévert de leurs envies, souhaits, désirs, réalistes ou utopiques.

#### Diverses activités proposées

Sur la base de cette mine d'idées, un groupe de citoyen(ne)s intéressé(e)s, coaché(e)s par deux personnes de Pro Senectute Vaud, s'est réuni à plusieurs reprises pour les évaluer, les trier, les classifier. Il en est sorti des pistes de réalisations concrètes et raisonnables pouvant être entreprises. Trois grands domaines d'activités ont été identifiés:

- ◆ Activités de rencontre et de développement de compétences
- ◆ Activités de sport et de mouvement
- ◆ Activités d'entraide

Dans chacun de ces domaines une douzaine d'activités ont été proposées et soumises à nouveau à l'ensemble des senior(e)s de Cossionay lors d'un forum le 1er mars 2025. Cette fois l'objectif était de prioriser tous ces projets pour choisir par lesquels commencer et constituer de petits groupes de travail

pour s'attaquer à leur mise en place, toujours avec l'aide de Pro Senectute. Et ça a marché! Moins d'une année après le lancement de cette opération, des activités sont déjà proposées aux senior(e)s intéressé(e)s à y participer: des marches douces, des sorties douces à vélo électrique, des rencontres pour cuisiner et manger ensemble, des rencontres pour parler anglais, des séances de yoga communautaire. Prochainement d'autres possibilités vont voir le jour comme de l'aide pour l'usage des outils numériques ou d'autres formes d'aide ponctuelle (sorties culturelles ou nature, balades, courses, centre de tri, déplacements occasionnels, animaux, informatique, petits travaux et bricolages, visites etc.). La liste des projets est encore longue.

Ces activités sont organisées par et pour les senior(e)s de Cossionay (les coordonnées des bénévoles peuvent être obtenues à l'administration communale). Si quelqu'un est intéressé à proposer une activité ou à participer à son organisation, il suffit de rejoindre le groupe d'accompagnement.

Une troisième rencontre est planifiée le 29 novembre prochain à CossArena pour fêter le premier anniversaire de cette aventure et faire le point sur les projets réalisés et ceux à développer encore.

Vous retrouverez le détail de cette démarche sur le site internet créé pour l'occasion: [www.cosseniors.ch](http://www.cosseniors.ch)

Et pour contacter le groupe d'accompagnement ou leurs coachs de Pro Senectute, une seule adresse: [info@cosseniors.ch](mailto:info@cosseniors.ch) ou par téléphone : 079 537 87 10 (Chloé Donzé, chargée de projet communautaire).